



Fusion des secteurs des SIP Rennais, accueil du CFP de Magenta

NON aux fusions !

NON au projet de protocole d'accueil !

L'ordre du jour du prochain CTL le 3 octobre comporte la présentation du protocole rénové de l'accueil des usagers au centre des finances publiques de Rennes Magenta ainsi que la fusion des secteurs d'assiette du SIP de Rennes Nord. Les organisations syndicales sont amenées à se prononcer sur ces sujets.

Concernant la fusion des secteurs la CGT réaffirme sa position :

Après avoir retiré son projet de fusion des secteurs des SIP de Rennes en 2013, la Direction avait reconnu que dans le cadre de la fusion CDI-CDIF, la sectorisation était un élément essentiel pour assurer au mieux le suivi de la mise à jour cadastrale, en lien avec la mise à jour TH et les articles IR.

Or, la fusion des secteurs aboutit de fait à la déssectorisation.

Ce qui n'était pas acceptable hier, et qui a été combattu dans l'unité avec succès, ne l'est pas plus dans une situation où les charges de travail ont fortement augmenté et où les suppressions d'emplois dans les SIP n'ont jamais cessé, jusqu'à la situation d'aujourd'hui, catastrophique, entretenue cyniquement par la Direction.

La CGT s'oppose à ces fusions de services car il s'agit au-delà de la préparation des suppressions d'emplois à venir de «redimensionner» des équipes afin de donner de la «souplesse» aux chefs de services des SIP pour fournir les renforts à accueil, d'où le lien évident entre la fusion des secteurs et le projet de protocole d'accueil. Pour la Direction, il n'y aurait aucun lien entre les deux restructurations...

Les fusions des SIP et SIE de St Malo nord et sud ont été les prémices d'un mouvement que la direction souhaite amplifier, la CGT s'y oppose. Les agents ne sont pas dupes.

Concernant le protocole d'accueil, de quoi s'agit-il ?

Extraits:

«- *Le service d'accueil dédié : Le service d'accueil dédié est doté de 7 emplois.*

- *Les renforts des SIP: Un agent du SIP de permanence en matière d'assiette sera obligatoirement présent à 8 h 30 et à 13h30 à l'accueil généraliste afin d'être immédiatement mobilisable en cas d'affluence pour la mission d'accueil. (...) Cet agent de permanence effectuera ses travaux habituels dans un bureau dédié et interviendra à l'accueil en cas d'affluence, sur demande du(de la) responsable de l'accueil ou de son adjoint(e).»*

Un tel système remettrait totalement en cause l'organisation de l'accueil, avec une équipe dédiée qui devait comporter 14 emplois (calibrage de la direction). Si cet effectif était effectivement en place, comme s'y était engagée la direction, le recours aux renforts serait occasionnel. Par ailleurs cet accueil avait été mis en place, après une étude ergonomique, avec des agents prélevés sur des postes de secteurs d'assiette.

Aujourd'hui, le projet de protocole remet en cause le principe même d'une équipe dédiée. En effet, l'effectif squelettique de cette équipe (7 agents, 6 dans les faits !) ne permet en aucun cas de faire face à l'affluence du Centre des Finances Publiques de Rennes de Magenta. L'appel des renforts deviendrait donc systématique, au point où un des agents de renfort devra être présent dès 8 h 30 ou 13 h 30 pour la demi-journée entière, à l'entière disposition du responsable de l'accueil et chaque SIP sera d'accueil une journée par semaine.

Une telle organisation remettrait profondément en cause l'organisation du travail **et porterait atteinte aux droits des agents en matière d'horaires variables. C'est inacceptable !**

De telles contraintes accentueront de fait la pression sur les agents dans l'exercice de leurs tâches de gestion (téléphone, messagerie etc), et ceci dans un contexte rendu particulièrement difficile, avec les emplois supprimés, les vacances d'emplois et la non prise en compte des temps partiels et autorisations d'absence.

La remise en cause des droits et garanties des agents et leur soumission à l'ultra polyvalence au quotidien ne sont certainement pas acceptables. La DRFiP doit cesser le petit jeu qui consiste à diviser les agents au nom de la «solidarité» : c'est abject. Les agents permanents et ceux de renforts ont toujours travaillé ensemble pour permettre un accueil digne de ce nom. Enfin, elle doit faire cesser le « culte des réunions secrètes ».

Pour la CGT, l'équipe dédiée doit être renforcée sur la base du calibrage de 14 emplois. Le projet ne prévoit pas de date d'application et pour la Direction «il n'y a pas urgence». C'est pourquoi il doit être retiré de l'ordre du jour du CTL du 3 octobre, afin que l'avis de tous les agents concernés soit pris en compte.

La CGT Finances publiques 35 propose aux autres organisations syndicales d'exiger, dans une pétition unitaire, l'abandon du projet de protocole de l'accueil mis à l'ordre du jour du CTL du 3 octobre et l'ouverture d'un véritable débat sur un sujet aussi important pour les conditions de travail des agents et le service public.